Aude Muscatelli (CNSA) - Financement de la perte d'autonomie

TRAVAUX PUBLIÉE LE 04/10/2023

Saisine liée : SOUTENIR L'AUTONOMIE : LES BESOINS ET LEURS FINANCEMENTS

Formation de travail liée : COMMISSION AFFAIRES SOCIALES ET SANTÉ

Directrice adjointe de Caisse nationale de solidarité pour l’autonomie

Questions à Mme Aude Muscatelli, Directrice adjointe de **Caisse nationale de solidarité pour l’autonomie** (CNSA).

Auditionnée par la Commission Affaires sociales et santé du CESE dans le cadre de la saisine d'initiative : "Quel financement de la perte d’autonomie ?".

© - copyright CESE - Novembre 2026